

Aiguèze

Bulletin Municipal



Edito 23

NUMÉRO



L'automne, une période un peu plus calme après la période estivale et les vendanges qui se terminent. Une période propice aux bilans et à la réflexion.

La période estivale a été comme les années précédentes ponctuée par de nombreuses manifestations auxquelles ont pris part aiguèzois et visiteurs. Ces manifestations, dimensionnées pour conserver le caractère villageois, ont été unanimement appréciées. La grande variété, épreuves sportives, visites, concours de pétanque, repas tiré du sac, balades vigneronnes, journée du patrimoine..., a permis à chacun de profiter de ces moments de partage et de plaisir. Sur le plan de la fréquentation touristique, le bilan de cette saison est un peu particulier. Le nombre de visiteurs très important du mois d'août a permis de compenser la baisse enregistrée en mai – juin – juillet ; au final ce sont près de 2000 visiteurs supplémentaires que le village a eu le plaisir d'accueillir. Les parkings et l'aire de camping-car ont également fait le plein, l'accueil de Suzanne, Baptiste et Askan, apprécié a contribué à réduire les actes délictueux. Avec l'automne revient également la période de retour au calme après des moments un peu plus animés qu'il faut savoir accepter ; durant leurs vacances nos visiteurs ont aussi le besoin d'évacuer les soucis du quotidien. Florian a entretenu nos espaces pour présenter un village propre ; même si certains à juste titre se plaignent toujours des déjections animales.

L'automne, une période propice à la réflexion pour envisager les évolutions possibles. La vocation de notre village évolue, le secteur agricole est de plus en plus supplanté par l'activité touristique. Cette même activité touristique évolue ; les demandes d'hier font de moins en moins recette ; il est peut-être temps de se remettre en question, d'éviter l'immobilisme nuisible, si nous souhaitons conserver cette manne génératrice d'emploi pour notre jeunesse et de revenus. Une réunion nous permettra de débattre de ce sujet.

Nous assurons de notre soutien celles et ceux qui ont été marqués par les événements climatiques du mois d'août ; événements qui ont amené le conseil à envisager différemment le stationnement sur la place du jeu de paume.

A. CHENIVRESSE, maire

Agenda



Fête de la Courge



Grand nettoyage
le samedi 20 octobre



Castagnade



Visite de Madame la Députée



Le lundi 8 octobre, la commune a eu le plaisir d'accueillir Madame Annie CHAPELIER, députée de la 4^o circonscription du Gard.

La visite a débuté par un accueil en salle du conseil en présence de Patrick LEFRANCOIS, Charles BASCLE, Salud et Sylvain CHABOT. L'entretien qui a suivi a permis au maire de présenter le village, sa vocation agricole et touristique, le dynamisme des associations et le plaisir d'y vivre.

Les intempéries du 9 août ont été abordées avec les dégâts qui y sont liés, notamment chez M. et Mme GRIMAUD et Chez Eric NICOLLE au parc SwingRoller, et l'attente du résultat de classement en catastrophe naturelle.

Le devenir et les difficultés de nos communes rurales, les regroupements de communes et les nombreuses interrogations qui sont liées, la pertinence d'agglomérations surdimensionnées dans lesquelles les communes rurales se sentent "un peu" oubliées ; et d'autres points ont également été abordés au cours d'un échange empreint de simplicité.

Un moment d'échange permettant une meilleure connaissance mutuelle et pour Madame la Députée une prise de pouls du territoire qu'elle représente à l'assemblée.

Opération brioches ... les brioches du coeur

L'opération brioche menée par l'Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales, et de leurs amis (Unapei 30) et placée sous le haut patronage du Préfet du Gard s'est tenue du 1 au 7 octobre 2018.

Cette opération faisait appel à la générosité des habitants ; elle a montré une fois de plus la sensibilité des aiguëzois pour défendre la cause des personnes en difficulté et des plus démunis.

Le passage des conseillers qui ont proposé les brioches chez les particuliers a permis de récolter la somme de 535 € qui sera reversée à l'association.

Un grand merci à tous pour ce geste de partage.





Coupes affouagères

Elles ont été attribuées pour une durée de 3 ans, sur la parcelle n°12 de la forêt communale, au lieu-dit grange de Meisselle.

Le bois issu de ces coupes est à destination de l'alimentation des feux communaux et des propriétaires de la commune.

Les prescriptions particulières devront impérativement être respectées pour conserver le patrimoine végétal de nos bois :

- Pistes, layons et sentiers à laisser nets de branches,
- Conservation de :

-tous les fruitiers sauvages,
-tous les baliveaux sur les limites,
-tous les arbres marqués à la peinture autour des points d'eau,
-d'un arbre tous les 5 m en bordure de piste et dans la combe sur une largeur de 20 m,

Le suivi de la bonne exécution de la coupe sera assuré par le garde ONF la police municipale et les élus.

Bois de chauffe



Du monde dans les bois ce samedi 6 octobre.

Naturellement les nemrods en quête de bêtes noires ou de grandes oreilles, mais aussi les bouscatiers pour le tirage au sort des coupes de bois.

En préambule, une présentation sommaire de la gestion des bois communaux et l'évocation du remarquable travail de fond réalisé par M. RAYMOND, agent ONF, sur le suivi des coupes et bois.

Puis, après quelques recommandations préalables une vingtaine de coupes (19) ont été attribuées par tirage au sort en présence de tous les intéressés ou leurs représentants.

Les coupes attribuées ont une largeur de 10 m pour une profondeur de 150 m. Le début des coupes est localisé sur la fin de la parcelle 11 du plan de gestion et sur une partie de la parcelle 12. Cette localisation a pour objectif d'éviter le mitage de nos bois et de conserver une gestion logique. Naturellement certains lots sont moins abondants que d'autres ; en cas de manque évident de ressource les affouagistes s'estimant lésés s'adresseront à la mairie pour se voir attribuer un complément de coupe.

Les recettes de ces coupes sont utilisées pour régler la taxe de gestion auprès de l'ONF (650 ha de nos bois communaux gérés par l'office) et pour les travaux de traçage des limites et d'entretien. Les orages du 9 août ayant provoqué des ravinelements importants, le chemin d'accès aux coupes a été légèrement amélioré pour permettre l'exploitation dans des conditions acceptables.

Bonne coupe à tous et bons feux dans les cheminées.



Qualité de l'eau

L'ARS (agence régionale de santé) a la responsabilité du contrôle de l'eau distribuée par la mairie.

Les prélèvements et analyses indispensables à ces contrôles sont confiés à un laboratoire privé. Un agent vient prendre des échantillons en sortie des châteaux d'eau, sur un point de distribution publique et un point privé. Les résultats d'analyses sont adressés à l'ARS et en mairie ; l'ARS envoie d'éventuelles observations ou recommandations pour la délivrance d'une eau de qualité conforme. La mairie prend les mesures (chloration, filtration, remplacements d'éléments...) pour délivrer une eau de qualité.

Annuellement, un rapport de synthèse est adressé en mairie par l'ARS. Celui de 2017 porte sur 226 résultats d'analyses échantillonnés dans 15 prélèvements exploités de 2015 à 2017.

Naturellement, ces rapports, comme les résultats périodiques sont consultables en mairie.

ars Agence Régionale de Santé Occitanie
Délégation départementale de GARD

Qualité de l'eau distribuée à AIGUEZE

Conclusion sanitaire

L'eau distribuée peut présenter un ou des dépassements ponctuels des limites de qualité bactériologiques.

2017

L'Agence régionale de santé est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Afin d'établir cette synthèse, ce sont 226 résultats d'analyses échantillonnés dans 15 prélèvements qui ont été exploités de 2015 à 2017.

Quelques conseils	Paramètres mesurés	Détails des résultats
<p>BOIRE Consommer uniquement de l'eau du réseau d'eau froide.</p> <p>CHLORURE La présence de chlorures est ainsi peut présenter un risque pour la santé. Il est recommandé de les supprimer.</p> <p>CHLORURE Après quelques jours d'absence, et surtout dans les habitations équipées de systèmes à pression, pensez à faire couler l'eau avant de la boire.</p> <p>CHLORURE Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau froide. Sur le réseau d'eau froide, cette installation peut présenter un risque de contamination bactérienne.</p> <p>Pour éviter toute contamination du réseau public, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un abri ou d'un réservoir d'eau chaude et celle du réseau d'eau froide.</p> <p>Si le niveau de la réserve de l'eau distribuée change brusquement à votre domicile.</p>	<p>BACTERIOLOGIE</p> <p>Plusieurs organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes.</p> <p>Eau présentant ponctuellement des dépassements des limites de qualité.</p> <p>DURETE</p> <p>Teneur en calcium et en magnésium de l'eau. La dureté s'exprime en degré français (°F).</p> <p>Eau très dure, très calcaire. Si un traitement réduisant l'entartrage des conduites (adoucisseur, ...) a été mis en place, conserver un point d'usage non traité pour la boisson et la préparation des aliments.</p> <p>FLUOR</p> <p>Élément naturel présent dans le sol et dans les eaux.</p> <p>Eau peu fluorée. Pour lutter contre la carie dentaire, un apport complémentaire médicamenteux de fluor est conseillé sauf avis médical contraire. Pour les enfants de moins de 12 ans, consulter votre médecin.</p> <p>NITRATES</p> <p>Élément provenant principalement de l'agriculture, de rejets industriels et domestiques. Cependant, le milieu naturel peut produire des teneurs inférieures à 5 mg/l.</p> <p>Eau présentant peu ou pas de nitrates.</p> <p>PESTICIDES TOTAUX</p> <p>Substances chimiques utilisées le plus souvent pour protéger les cultures ou désherber.</p> <p>Eau ne présentant pas de pesticides.</p> <p>ALUMINIUM</p> <p>Élément naturellement présent dans le sol et utilisé dans certaines filières de traitement.</p> <p>Eau présentant peu ou pas d'aluminium.</p>	<p>Limite de qualité : 8 germs/100ml</p> <p>Nombre de corréles : 13 Pourcentage de conformité : 83,3% Maximum de germes mesurés : 8 germes/100ml</p> <p>Aucune exigence de qualité</p> <p>Nombre de corréles : 8 Valeur moyenne : 32,6 °F Valeur maximum : 38,4 °F</p> <p>Limite de qualité : 1,5 mg/L</p> <p>Nombre de corréles : 1 Valeur moyenne : 0,2 mg/L Valeur maximum : 0,2 mg/L</p> <p>Limite de qualité : 50 mg/L</p> <p>Nombre de corréles : 7 Valeur moyenne : 1,8 mg/L Valeur maximum : 7,1 mg/L</p> <p>Limite de qualité : 0,5 µg/l</p> <p>Nombre de corréles : 1 Valeur moyenne : 0,5 µg/l Valeur maximum : 0,5 µg/l</p> <p>Référence de qualité : 200 µg/l</p> <p>Nombre de corréles : 1 Valeur moyenne : 0,2 µg/l Valeur maximum : 0,2 µg/l</p>

Origine et gestion de l'eau

Le réseau est alimenté par 1 captage. L'eau qui alimente le réseau est d'origine souterraine. La procédure de protection de l'ensemble des captages est terminée.

Vous êtes alimentés par une installation de traitement.

Votre réseau distribue 150 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par MAIRIE DE AIGUEZE.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter MAIRIE DE AIGUEZE qui en a la responsabilité.

Retrouver toutes les informations sur la qualité des eaux potables sur Internet www.occitanie.ars.sante.fr ou auprès de la délégation départementale de GARD.

Agence Régionale de Santé Occitanie - Délégation de Gard
6, rue de l'air 30000 NIMES CEDEX 2



Bilan saison estivale

La fréquentation du village reste toujours soutenue avec les belles journées d'automne.

Cette saison a été un peu particulière et a eu du mal à se lancer ; effet coupe du monde ...les raisons peuvent être multiples.

Le bilan de fin de saison laisse apparaître une fréquentation importante du villagele nombre de cierges brûlés dans l'église le confirme...

Au-delà de la satisfaction affichée de la très grande majorité de nos visiteurs, les chiffres ont leur importance et doivent être présentés. Sans avoir la seule vision mercantile des résultats, il faut que nous soyons vigilants pour que cette fréquentation ne soit pas une seule charge pour les villageois mais qu'elle permette aussi d'apporter des améliorations à notre cadre de vie. Les réflexions menées par le conseil sont toujours orientées dans ce sens.

Quelques chiffres bilan de cette saison estivale, avec les éléments permettant une comparaison avec les années précédentes (tous ces chiffres restent à disposition en mairie pour une étude détaillée.):

Parking payant : nombre de véhicules et recettes

	Juillet	Août	véhicules	Recette	FRAIS SAISONNIERS	Balance
2014	3103	3926	7029	14 058 €	8076 € 2 postes	9 252 €
2015	2606	3170	5776	17 328 €	11176 € 4 postes	6 152 €
+ stationnement commerçants 840 €						
2016	2795	3557	6352	19 209 €	8 224 € 2 postes	10 985 €
non comptabilisé stationnement commerçants 960 €						
2017	2588	2666	5254	15 762 €	10 906 € 3 POSTES	4 856 €
non comptabilisé stationnement commerçants 960 €						
2018	2968	3511	6479	19 437 €	10 132 € 3 postes 15 119 € 4 postes*	9 305 € 4 318 €
non comptabilisé stationnement commerçants 840 €						

* poste du chargé de nettoyage, encaissement camping-cars et marchés recettes

Stationnement Camping-cars Aire naturelle du Gier

	véhicules	Recette
TOTAL	2846	4145

Marché hebdomadaire

2014	2 747 €
2015	2 755 €
2016	2 393 €
2017	2 515 €
2018	2 440 €



Droits de terrasse

2014	9 923 €
2015	11 210 (fête de la musique € 560 €)
2016	10 954 (fête de la musique 410 € €)
2017	11 041 (fête de la musique 500 € €)
2018	11 667 (fête de la musique 500 € €)

Fréquentation Point Information

	2014	2015	2016	2017	2018
AVRIL	808	803	0	0	0
MAI	1308	1017	1013	1398	889
JUIN	945	707	1374	1472	1294
JUILLET	3495	2385	2523	3846	3597
AOUT	4616	4127	4201	4560	6082
SEPT				1714	3039
TOTAL	11172	8236	9111	12990	14901
OUVERTURE	02-avr	02-avr	04-mai	01-mai	01-mai
Delta		-2936	875	3879	1911





Remplacement des pompes de la Calade



Péripéties autour des pompes de relevage des eaux usées de la Calade

Peut être se sont-elles données le mot pour tomber en panne à quelques jours d'intervalle? Après 2 jours de travaux effectués par la société Cannonge & Biallez, le poste de relevage de la calade se voit gréé de 2 nouvelles pompes pour le renvoi des eaux usées vers la station de relevage du cimetière. Les travaux se sont avérés compliqués pour le raccord de ce nouveau matériel au réseau. La fonte et l'inox de cette installation devraient tenir dans le temps, disons une petite trentaine d'années !



Déluge du 9 Août



Cet épisode qualifié de méditerranéen a été particulièrement sévère pour notre secteur.

Les riverains du ruisseau ont été les plus touchés ; Jean-Pierre Grimaud et sa famille ont subi l'inondation de leur maison et des dégâts importants, Eric Nicolle a vu de très grosses dégradations sur son parc d'activités. De nombreux stigmates sont encore visibles dans la commune : la voirie a été endommagée, de nombreux talus se sont affaissés, des voitures ont été inondées, le lit du ruisseau a été touché et de nombreux em-bâcles sont restés en place, les pistes DFCI ont été en partie défoncées, notre réseau d'assainissement a été en partie obstrué.....

Heureusement nous n'avons pas eu à déplorer de victimes. Les dégâts auraient pu être beaucoup plus importants si des mesures n'avaient pas été prises pour protéger le cimetière et d'autres installations. Des interrogations doivent suivre cet épisode : déclenchement et transmission d'alerte, stationnement sur la place lors de tels évènements, nettoyage de certains chemins, maintien de la végétation pour maintenir les talus, nettoyage des rives du ruisseau pour favoriser l'écoulement.....un travail à la fois individuel pour les propriétaires et collectif pour la mairie.

Cet épisode a mis en avant le dévouement de certains aiguëzois qui spontanément ont mis leur bras et leurs moyens techniques à disposition. Avec leurs tractos-pelle respectifs Patrick et Didier Marron ont remis en état les chemins de la Roquette et nettoyé le pont du four à pain ; Guy Chenivresse a ouvert les chemins des rouvières et celui du galinier et remonté de nombreux talus. Les travaux vont se poursuivre pour un retour rapide à la normale.

La mairie a demandé à la préfecture le classement de la commune en état de catastrophe naturelle. Notre demande sera étudiée courant septembre avant d'être transmise au ministère. Un tel classement pourrait permettre aux particuliers d'être mieux indemnisés, également l'obtention de subventions pour la remise en état du territoire (voirie, ruisseau...).

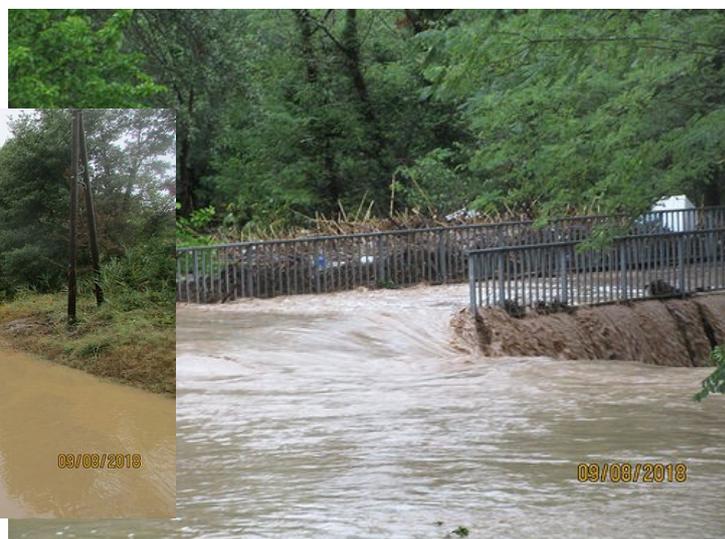
Il nous appartient de nous interroger pour mieux nous protéger et faire face à de tels évènements qui ne manqueront pas de se reproduire.

Nous ne pouvons terminer ces quelques mots sans avoir une pensée pour les communes voisines qui ont été encore plus sévèrement touchées.

Quelques photos (*dont de nombreuses de Fernand Dufour*),



Déluge du 9 Août



RUISSEAU : Opération propreté,

Le 9 août, les ruisseaux d'Aiguèze et de Laval saint Roman ont décidé de sortir de leurs lits. Tumultueusement, renforcés par le transport d'embâcles, les flots ont rapidement fait de nombreux dégâts. Ponts, canalisations et arbres ont été secoués, endommagés ou détruits. De nombreux embâcles et déchets ont été transportés et se sont déposés sur les rives.

Le traitement des embâcles se fera à proximité des ouvrages, ailleurs le traitement se fera ultérieurement si les subventions sont accordées. Celui des déchets, correspondant à une réelle pollution ne peut attendre.

Un appel est donc lancé à tous les bénévoles pour un premier nettoyage des berges.

Les déchets seront regroupés pour être évacué vers la déchetterie.

Rendez-vous est donné le samedi 20 octobre 2018 à 08h00 sur la place du jeu de paume.



Travaux post 9 Août

L'épisode orageux "dit méditerranéen" du 9 août dernier a laissé des traces importantes de son passage même si la commune a la chance d'avoir été plus épargnée que les communes voisines.

La demande de classement en état de catastrophe naturelle a été transmise en préfecture, son instruction est en cours et nous devrions en connaître l'issue début octobre après étude par la commission interministérielle.

Sur le terrain, comme cela a déjà été évoqué, chacun a dû s'activer pour tenter de retrouver la normalité. Jean Pierre Grimaud et sa famille ont dû quitter momentanément leur maison rendue inhabitable par la déferlante qui a inondé leur rez-de-chaussée, nous leur souhaitons de retrouver rapidement une vie plus paisible et le confort de leur intérieur. Eric Nicolle a réussi après une brève interruption et grâce au travail de nombreux bénévoles à relancer son parc Swing Roller. Les propriétaires se sont activés pour rendre possible l'accès à leur vignes à quelques jours des vendanges et à remonter les talus ; il leur reste du travail pour remonter certaines vignes dégradées. Les chemins communaux ont été débarrassés pour permettre la circulation ; celui du Galinier est toujours en cours de travaux qui permettront l'écoulement de l'eau et limiteront l'inondation des riverains.

Les particuliers touchés par cet épisode se sont rapprochés de leurs assureurs auxquels ils auront à signaler le classement en catastrophe naturelle si celui-ci est décrété. Les propriétaires ont à déclarer leurs pertes de récoltes auprès des services. La mairie fera parvenir les devis établis pour la remise en état des biens communs ; une technicienne de l'EPTB Ardèche (établissement public territorial de bassin) est venue pour évaluer et chiffrer les dommages sur le lit du ruisseau (bien que son entretien soit légalement à charge des riverains), le SIVU (syndicat à vocation unique) du massif Bagnolais est en cours d'estimation des travaux à réaliser sur les pistes DFCI (qui servent également de pénétrante dans nos bois pour les coupes affouagères la promenade et la chasse).

Le travail cité ci-dessus a été rendu possible par l'action de quelques personnes ; des remerciements particuliers pour ceux qui dès les premières heures ont mis leur énergie et leurs moyens au service de tous. Des remerciements pour ceux qui comme Patrick Lefrançois, Guy Chenivresse, Jean-Claude Dufour et nos employés municipaux continuent l'action.

Lorsque certains travaux auront été entrepris, notamment en bordure de ruisseau, un appel à bénévoles sera lancé pour une opération globale de récupération des matériaux hétéroclites (de la remorque à la machine à laver en passant par les pneumatiques et tonneaux...) et rendre son vrai visage à notre ruisseau.

Quelques photos de l'ouverture du chemin du Galinier :





Wifi territorial

Dans le cadre de sa politique numérique, la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien déploie un système Wi-Fi territorial offrant un accès à internet gratuit sur l'espace public des 44 communes situées sur le territoire, pour permettre aux usagers – résidents, visiteurs, commerçants, touristes, – de profiter d'une connectivité à Internet et de services numériques innovants.



Ce système a été installé le vendredi 27 juillet sur la place du jeu de paume car cet espace correspond au point de plus forte fréquentation du village. L'installation de l'antenne a été réalisée sur la façade de la maison de Madame Françoise JOUVE et avec son accord afin d'offrir le meilleur service. A noter que la portée de ce type d'antenne est très limitée .

Résidents et visiteurs auront plus de facilités pour accéder aux visites virtuelles renseignements sur le village ou simplement pour se connecter au reste du monde !!!!!

Bonne navigation sur le net à tous.





Transport Solidaire

Pour information :

Le service de transport solidaire proposé par l'Agglomération du Gard Rhodanien, interrompu suite à la défection du prestataire Transmobile, vient de reprendre.

A compter de ce jour les transports Raoux assurent le service dans les mêmes conditions d'utilisation pour les usagers :

- Le numéro vert de réservation 0 800 200 166.
- bénéficiaires + 65 ans et/ou minimas sociaux
- carte de bénéficiaire auprès des Mairies ou des CCAS
- transport à la demande dans l'agglomération du Gard rhodanien
- du lundi au vendredi hors jours fériés
- un trajet aller-retour hebdomadaire par personne

Le Transport Solidaire est un service mis en place pour les habitants des 44 communes de l'Agglomération du Gard rhodanien.

Transport solidaire

Des déplacements à la demande

0800 200 166
Numéro vert - Appel gratuit

Pour qui ?	Quel coût ?	Comment ?
Pour les personnes : <ul style="list-style-type: none">• de plus de 65 ans• bénéficiaires des minimas sociaux	Le prix d'un trajet* simple est fixé à 1,50 €	<ul style="list-style-type: none">• munissez-vous de votre carte nominative• contactez le numéro vert gratuit au moins 48h à l'avance• fixez votre rendez-vous

Procurez-vous une carte de bénéficiaire nominative :
 Renseignez-vous auprès de votre mairie ou au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

* Les trajets s'effectuent uniquement sur le territoire du Gard rhodanien, dans la limite d'un aller-retour par semaine

Ne pas jeter sur la voie publique



Conseil municipal du mercredi 13 Septembre

Le Conseil Municipal s'est réuni le **mercredi 13 septembre 2018 à 20h30** sous la Présidence du maire : Alain CHENIVESSE.

Présents : Alain CHENIVESSE, Marie-Christine HERAUD, Patrick LEFRANCOIS, Rémi PEROLLET, Charles BASCLE, Salud CHABOT, Aude COSTA, Alain COSTE, Annie ITIER, Bernadette VALIDIRE.

Absent : Roland VINCENT.

Secrétaire : Marie-Christine HERAUD.

La séance est ouverte à 20h30, le PV du conseil du 18 juillet est validé à l'unanimité.

En préambule à la réunion du conseil, le maire évoque la réception d'une équipe de radio France Bleue Gard Lozère (FQ : 90.2) qui a réalisé un reportage sur le village. L'émission sera diffusée la semaine du 17 au 22 septembre, de 12h à 12h30.

1 - Information sur les suites de l'épisode méditerranéen du 9 août 2018 :

La demande de classement de la commune en catastrophe naturelle a été réalisée auprès de la préfecture du Gard après réception en mairie des déclarations de dommages. Une réunion interministérielle statuera sur le classement début octobre.

Les particuliers ont été informés des déclarations à réaliser auprès des services et de leur assurance.

Le maire remercie toutes les personnes qui se sont impliquées pour remettre en état les voiries communales et apporter une aide aux personnes sinistrées. Un point de situation des opérations réalisées, de celles en cours ou à venir, est fait.

Le conseil décide à l'unanimité de dégrever la société Swing roller du droit de stationnement (400 €) dû au titre de l'occupation de l'espace communal au hameau de la blanchisserie.

Le conseil décide à l'unanimité de proposer à Monsieur et Madame Grimaud Jean-Pierre une aide en personnel pour la remise en état de leur habitation et/ou des extérieurs.

Le maire fait le point de la gestion de l'évènement et demande au conseil une réflexion sur l'évolution du PCS (plan communal de sauvegarde) pour améliorer les dysfonctionnements constatés durant l'évènement (permanence en période de congés, transmission de l'alerte, protection des biens...).

2 – Point sur la saison estivale :

Animations : les animations proposées par la mairie les associations et l'agglomération (fête de la musique, journées du patrimoine, rallye des pbvf, repas des chasseurs, repas tirés du sac, concours de pétanque, visites guidées, balades dans les vignes) ont permis de proposer un panel d'activités diversifiées pour la satisfaction de la majorité.

Vie courante : le bilan de la saison estivale reste globalement bon, le nombre de plaintes liées au stationnement et/ou la circulation est en nette diminution par rapport aux années précédentes (malgré l'absence de notre garde et de mesures répressives). La situation liée aux rapports de voisinage (entre commerçants et particuliers) et aux nuisances du fait de tapage nocturne reste satisfaisante, malgré quelques situations obligeant l'intervention de la mairie.

Hygiène propreté : La commune a réalisé une nouvelle fois un effort, en embauchant un jeune pendant la période estivale, pour présenter un village propre. Cet effort a été anéanti par l'indélicatesse et le manque de civisme de certaines personnes qui favorisent la prolifération des chats en les alimentant. Les déjections de ces animaux dégagent dans certaines zones des odeurs difficilement supportables ont amené certaines personnes (résidents comme visiteurs) à émettre des plaintes. Il est demandé aux propriétaires (chats comme chiens) d'assurer la maîtrise de leurs animaux. Il est demandé aux villageois de cesser le nourrissage des chats errants.

Une nouvelle campagne de capture pour soins et stérilisation sera lancée dès le retour du garde, mais ces efforts ne peuvent pas être efficaces sans un effort de tous.



Bilan de fréquentation : Une baisse significative de fréquentation a été enregistrée durant les mois de mai juin et juillet au point information (de l'ordre de 15 %) ; Le mois d'août a vu une très nette progression par rapport aux années précédentes. Au final, la fréquentation du point information devrait être identique à celle de 2017 et se rapprocher des 13000 passages (pm : 11170 pour 2014, 9110 pour 2016, 11870 pour 2017).

Bilan financier : (un tableau général comparatif sera présenté sur le site de la commune et dans le prochain bulletin municipal).

Recettes : parkings 19437 €, camping-car 3550 €, marché 2440 €, droits de terrasse 11667 €.

Dépenses : salaires des saisonniers (3 postes) 15119 €.

3- Réflexion sur l'aménagement horaire de l'éclairage public :

Le maire présente l'étude réalisée portant sur les économies qui pourraient être réalisées en réduisant la plage horaire. Après avoir débattu du sujet, étudié les différentes possibilités, envisagé les évolutions, le conseil décide à l'unanimité de maintenir l'éclairage public dans les conditions actuelles. Une étude sera toutefois menée pour remplacer l'éclairage des monuments (tours et clocher) par des dispositifs moins énergivores (leds éventuellement).

4- Projets en cours (tyrolienne, aire camping-cars, pylône de téléphonie) :

Pour être réalisable, ces projets doivent obtenir le consensus des villageois. A cet effet une réunion publique d'information sera réalisée le vendredi 9 novembre 2018 à 20h30 dans la salle de l'école.

Le projet tyrolienne sera présenté par M. Pierre Dust, celui de l'implantation d'un pylône de radiotéléphonie (pour déplacer l'émetteur actuel de Bouygues télécom) par un salarié de la société, celui de l'aire du Giet par la mairie.

A l'issue de cette réunion le conseil décidera de l'opportunité de poursuite des projets. Celui lié à une nouvelle implantation de pylône reçoit pour l'instant un avis favorable du conseil (8 pour – 2 contre), cet avis permet la poursuite de l'étude et ne vaut pas pour décision.

5- Point des ventes de terrains en cours :

L'acte de vente du terrain communal au lieu-dit la Joinade et le Jel, d'une contenance de 00ha 86a 24 ca, au profit de Mme Claude-Marie Dalmas épouse Chenivresse, a été signé à l'office notarial de Maître Mey-Pialat conformément aux dispositions arrêtées en conseil municipal et ayant fait l'objet d'une délibération votée à la majorité.

L'acte de vente du terrain communal au lieu-dit la Blanchisserie, d'une contenance de 00ha 20a 59 ca, au profit de la SARL Léopard (camping des cigales) sera signé courant octobre à l'office notarial de Maître Mey-Pialat conformément aux dispositions arrêtées en conseil municipal et ayant fait l'objet d'une délibération votée à l'unanimité.

6- Installation d'un distributeur de médaille du village :

La proposition faite par une société privée en partenariat avec l'association des plus beaux villages de France pour installer un distributeur de médailles ne reçoit pas l'aval du conseil.

Le conseil considère que les installations proposées sont disgracieuses et ne peuvent pas être implantées dans le village. De plus le gain lié à la vente de médaille n'apporte pas de plus-value significative.

7- Travaux au titre des amendes de police :

Ces travaux seront réalisés dès réception de la subvention attendue du conseil départemental. Ils porteront sur l'installation de coussins berlinois visant à limiter la vitesse rue des écoles, rue du Barry, chemin de la Roque et à l'installation d'un passage piétons face au camping des cigales.

8- Coupe de bois :

La prochaine coupe de bois sera délivrée à compter du 1 octobre. Des travaux, à minima en attendant l'issue de l'expertise des pistes DFCl, seront réalisés pour rendre le chemin utilisable par les tracteurs.

Les affouagistes souhaitant obtenir une coupe peuvent encore s'inscrire en mairie.



- Présentation du projet de M. Lavalou et Mme Marquet pour réhabilitation de leur système de traitement d'assainissement ; le conseil émet un avis favorable au projet présenté, le projet reste toutefois conditionné à un avis technique favorable à demander au SPANC. Un bail d'occupation à titre gratuit de l'espace public sera réalisé pour assurer la pérennité de l'accord.
- Nettoyage des trottoirs et devants de portes : suite à des différends (qui auraient dû être traités par entente de bon voisinage), au titre de son pouvoir de police (art L2212-2 du CGCT) le maire prescrira par arrêté de procéder au nettoyage du trottoir situé devant les habitations et commerces ; les propriétaires assureront ainsi partie des responsabilités de la mairie (art L2212-2 et L2213-1 du CGCT) liées à l'entretien de la voirie.
- Fête de la courge : la date est avancée au dimanche 14 octobre.
- Marché de Noël : date arrêtée au 2 décembre.
- JEMA 2019 : la décision de participation sera arrêtée courant décembre après contact avec les artisans.
- Patrick Lefrançois évoque l'état de propreté de la fontaine Saint Roch ; Le conseil décide à l'unanimité que le nettoyage de cet espace soit repris par les employés de la commune. Ce nettoyage régulier sera réalisé le mardi matin, il permettra également le transfert d'une eau moins salissante vers le lavoir.
- Patrick Lefrançois évoque les travaux à venir sur la station de relevage de l'escalco : Hydro curage de la fosse et de la canalisation, remplacement des deux pompes de relevage. Ces opérations débiteront en semaine 38.
- Alain Coste évoque le manque de respect des plages de ramassage des conteneurs verre ; la mairie se rapproche de l'Agglomération et de la société traitante pour traiter ;
- Charles Bascle demande la possibilité pour l'association Racines Aiguèzoises d'organiser une manifestation « fête de l'olive » le 25 novembre. Le conseil émet un avis favorable à cette demande entrant dans le cadre des évènements autorisés aux autres associations. L'association Racines Aiguèzoises sera organisatrice de l'évènement.
- Rémi Perollet évoque les difficultés du transport scolaire et notamment le rapport coût efficacité défavorable aux enfants du secteur.
- Marie-Christine Heraud évoque le stationnement et la circulation dans le village en période hivernale. Le conseil décide à l'unanimité, du fait de la proximité des parkings et pour optimiser la sécurité (cf ruissellement du 9 août), d'autoriser en tous temps l'accès au village pour les seuls résidents (avec autorisation d'accès pour les clients et artisans pour les chargements – déchargements et travaux), d'interdire le stationnement sur la place du jeu de paume entre la fontaine Saint Roch et l'église. Un arrêté municipal modifiant les règles de circulation stationnement sera édité.

La séance est clôturée à 00h15.

A Aiguèze, le 13 septembre 2018.

Alain Chenivesse, maire





Gymnastique



GYM CLUB AIGUEZOIS Ancienne école rue du Cèdre saison 2018/2019

GYM DOUCE- PILATES
Lundi 18h30 - 19h30



COUNTRY - DANSES EN LIÈNE
Mardi 18h15 - 19h15

CARDIO ABDOS FESSIERS
Jeudi 19h00 - 20h00



Reprise des cours : lundi 10 septembre
Pour plus de renseignements contacter le 06.73.18.76.87

Ne pas jeter sur la voie publique

Le Gym Club Aiguèzois a repris ses activités le 10 septembre 2018 dans la salle de l'école.

Les adhérents (tes) doivent fournir un certificat médical, une décharge de responsabilité et se mettre à jour de leur cotisation.

Reportage France Bleu



Une équipe de Radio France Bleue est venue au village pour enregistrer une émission qui a été diffusée du 17 au 22 septembre sur les ondes de la station. Cette émission, intitulée " Mon plus beau village" a été diffusée tous les jours de la semaine de 12h à 12h30.

Ont participé à l'enregistrement :

Alain Chenivesse pour une présentation générale du village, Charles Bascles pour évoquer notre patrimoine, Sylvain Chabot pour présenter la viticulture, Claire Prost pour présenter le tourisme, Florence Guyot pour l'artisanat dans le village, Yan Fricaud pour évoquer les souvenirs d'un

enfant du pays, Françoise Linney en tant que propriétaire de gîtes, Benjamin Sandri et Marielle pour évoquer le métier de restaurateur, Eric Nicolle a de son côté présenté son parc d'activités de swing roller.

Patrice Jouve, Alain Maillet, Bruno Neboit, Claude Scheer et André Requet ont évoqué le plaisir de vivre à Aiguèze.

Retrouvez toutes ces voix sur les ondes de Radio France Bleue.





Un enfant... un souriceau... une branche

L'association "Les Souriceaux Intellos" organise des manifestations hautes en couleurs dans le village. Marché aux fleurs et fête de la courge font maintenant partie des moments attendus par les résidents comme par les voisins. Ces manifestations, au-delà du plaisir apporté à tous, ont pour objectif de récolter les financements nécessaires à l'organisation du Noël des enfants et de leur offrir une activité de loisir.

Cette année, la sortie d'automne a amené nos têtes blondes, accompagnées des mamans, au parc d'activités de l'Accrobranche sur la commune voisine de Saint Julien. Sur place, les nombreuses pistes leurs ont permis de faire monter leur taux d'adrénaline et de ressentir les sensations de dépassement de l'appréhension initiale.

Une nouvelle après-midi récréative qui restera dans les mémoires et qui permet de renforcer les liens.

Bravo et un grand merci aux mamans et aux bénévoles de l'association qui vous donnent rendez-vous le 28 octobre pour fêter les cucurbitacées.





Culture et loisirs : journée récréative



Samedi 29 septembre, les adhérents de l'association Culture Loisirs et Patrimoine, ont partagé un bon moment de détente sous un soleil radieux. Au programme de la journée un aioli servi sous les platanes suivi d'un petit concours de pétanque amical. Un moment d'échange et de partage dans la bonne humeur pour les 60 convives de tous âges. Une ambiance festive placée sous le signe du partage : taquineries et boutades, aioli et verres (sans abus), moment de complicité, jeux

Remercions tous les membres de l'association pour leur dévouement et leur travail. Le prochain rendez-vous pour l'ACLP sera la préparation du

marché de Noël programmé le premier week-end de décembre (2).

Mais avant cela, une autre action plus proche sera d'effectuer un travail d'intérêt commun. La date du 20 octobre est retenue pour le nettoyage et la réfection du pont de la Prise. On s'occupe ! Rendez-vous est donné à 08H00 sur la place du jeu de paume à toutes les personnes volontaires de l'ensemble des associations du village ou bénévoles pour apporter leur aide et nettoyer les rives du ruisseau.







La pétanque des Aiguèzois -ses

PETANQUE

des AIGUÉZOIS (ES)

Dimanche 23 SEPTEMBRE

9H30 TÊTE À TÊTE

14H30 DOUBLETTE A LA MÊLÉE

POUR LES AIGUÉZOIS (ES) ET LEURS AMIS (ES)

J'ai gagné!
J'ai gagné!



13€ PAR PERSONNE REPAS COMPRIS
RÉSERVATION

M. Bruguier jc au 06.99.08.54.90

M. Jouve Patrice au 06.19.58.45.05

amenez vos assiette et couverts

merci d'amener des tartes salées pour l'apéritif et des desserts
journée à but non lucratif organisée par Aiguèze animations.

Un rendez-vous qu'il ne fallait pas manquer pour les Aiguèzois et leurs invités. Ce concours de pétanque du 23 septembre a réuni de très nombreux villageois ; plus de 70 pour le repas couscous et près de 50 pour le concours de pétanque, la chaleur caniculaire en ayant raisonnablement découragé certains.

Un beau moment de partage et de plaisirs autour des différents concours (enfants, tête à tête, mêlée, consolante) et du repas.

Une journée qui s'est poursuivie par la remise des différents trophées aux vainqueurs. Eloïc fricaud remporte une nouvelle fois le tête à tête, Patrick Lefrançois et Vincent Guillaumont (dit zézé l'ardéchois) le concours, Daniel Ferry et Alain Maillet la consolante.



L'inauguration de Marius a clôturé cette journée ; une inauguration particulière qui fait suite à une pétition (très souriante) de ces dames pétanqueuses qui souhaitent à leur façon célébrer les belles victoires. une inauguration qui doit placer notre village comme l'un des seuls à posséder une Fanny et un Marius.

En bref, des moments de détente pour toutes et tous.

Un grand merci au président BJ et à ses acolytes organisateurs, un grand merci à Nadine qui avec maestro a organisé et suivi les concours.







Ecole

Après, quelques jours de vacances diront les enseignants, quelques mois trop courts pour certains enfants, trop longs pour d'autres et/ou les mamans, nos chères têtes blondes ont repris le chemin de l'école.

Les norias des grands et petits cars jaunes ont repris. Tôt le matin sur le parking du 19 mars, plus tard sur la place du jeu de paume, grands et petits se rassemblent ; 8 partent vers Pont et Bagnols pour les classes de lycée et collège, 10 vers saint Julien pour les classes de primaire et maternelle.

De l'animation retrouvée avec grand plaisir.

Nos enfants sur la place :



Jo ... l'éternel aigüèzois

Jo JARNIAS alias Jo l'ardesco nous a proposé depuis son repaire ardéchois une journée découverte de son lieu de villégiature.

Ouverte à tous, cette journée du samedi 8 septembre a permis de découvrir le marché des Vans puis les rives de la rivière Gagnaire, les villages et hameaux des Malons, Brahic et Bargeas, les murs et constructions de pierres sèches, les terrasses cultivées où poussent chataîgniers fougères et bruyères.

Chacun a amené un casse-croûte à partager pour un moment convivial en bordure de rivière.

Le parcours de la balade fut d'environ 2 km et nécessite le port de chaussures de type baskets (talons aiguilles à éviter!!!).

Le rendez-vous fut donné pour tous vers 09h00 aux Vans parking du cinéma .

Merci Jo, merci le moustachu, merci l'ardesco...





Patrimoine et Racines partagées



Un après-midi intense de visites particulièrement appréciées.

Notre village plait beaucoup c' est l'avis unanime des nombreux visiteurs accueillis lors de cette journée du patrimoine. Au vu de la fréquentation l'association racines Aiguèzoises réfléchira en 2019 sur les possibilités d'organisation de cette manifestation sur deux journées. La

fréquentation par site place la chapelle privée de Mgr FUZET en tête avec 290 visiteurs, l' expo du centenaire de la guerre 14/18 a intéressé 242 visiteurs, le moulin 209 visiteurs avec cette année une nouveauté sur le site la dégustation d' huile d'olive de nos producteurs locaux ! 85 personnes même des "petitous" bien sécurisés par les bénévoles de l' association ont accédé au clocher - difficile de faire mieux vu la configuration des lieux, la salle Jeanne d'Arc a accueilli 75 personnes.

Un grand merci aux membres de l'association et aux bénévoles sans qui de telles manifestation de promotion du village ne pourraient se tenir.

Un grand merci à Judith et Claude qui ont chaleureusement accueillis les visiteurs au pied des tours .





Patrimoine et Racines partagées

En collaboration avec :

- l'espace Rabelais de l'Agglomération du Gard Rhodanien, installé place Mallet à Bagnols Sur Cèze dédié à la promotion des produits de la vigne et à l'œnotourisme,

- l'association Racines Aiguèzoises

- et les producteurs locaux,

Les visiteurs ont été invités les 19 juillet et 16 août 2018 en fin d'après-midi à des balades guidées dans les vignes pour découvrir le terroir, les cépages, les cabanes de vignes et échanger avec les viticulteurs.



Cette visite a été suivie d'une dégustation des produits sur la place du jeu de paume à Aiguèze.

